



REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE CYBERC@NTAL DU COLLEGE MAURICE PESCHAUD D'ALLANCHE

Remarque préalable : Internet n'est pas une zone de non-droit !

L'utilisation du matériel, des logiciels, du réseau et d'Internet est **gratuite** ; seules les impressions sont payantes.

TARIFS IMPRESSION :

- Impression Noir et Blanc (Brother LASER) : 0.10 €
- Impression couleur (Canon JET D'ENCRE) : 0.15 €

L'entité dénommée ci-après « **Espace Cyberc@ntal** » est placée sous la responsabilité du Président de la Communauté de Communes du Cézallier et du Principal du Collège Maurice Peschaud.

Conditions générales d'utilisation du Service :

1/Horaire et fonctionnement de la salle Cyberc@ntal

1.1/Le salle Cyberc@ntal est habituellement accessible:

les mardis : 10H / 12H

les mercredis : 16H / 18H

les samedis : 10H / 12H

1.2/Les responsables se réservent le droit d'interdire l'accès à la salle multimédia à toute personne qui ne respecterait pas le présent règlement.

1.3/L'accès, aux enfants mineurs de moins de 13 ans non accompagnés par un adulte, est soumis à la fourniture préalable d'une décharge parentale signée.

1.4/ Les enfants mineurs de moins de 13 ans non accompagnés par un adulte n'ont pas la permission de tchatter.

2/Hygiène et sécurité

2.1/Il est interdit de fumer et de consommer de l'alcool dans la salle multimédia.

2.2/La consommation de boisson de nourriture est interdite sur les postes de travail.

2.3/Les objets encombrants seront déposés à l'entrée.

2.4/Il est interdit de faire pénétrer des animaux dans l'établissement.

3/Comportement

3.1/Les utilisateurs s'engagent à adopter un comportement sociable et responsable, respectueux des autres utilisateurs, des lieux et de l'environnement.

3.2/2 personnes maximum sont autorisées sur un seul poste de travail. Il est interdit de divaguer sans raison et de courir.

4/Règles d'usage du réseau local et du réseau Internet

4.1/Aucun support de sauvegarde de données ne sera fourni aux utilisateurs.

4.2/Les disquettes ou CD-R/W provenant de l'extérieur, si elles sont acceptées, feront l'objet d'un contrôle anti-virus.

4.3/L'utilisateur reconnaît que les données circulant sur Internet peuvent être réglementées en termes d'usage et/ou être protégées par un droit de propriété.

4.4/L'utilisateur de la salle Cyberc@ntal est seul responsable de l'usage des données et des services qu'il consulte, interroge, modifie, télécharge et transfère sur l'Internet.

4.5/L'animateur cyberc@ntal dispose de moyens techniques pour contrôler les informations et se réservent le droit de prendre des mesures appropriées dans le cas où des informations à caractère tendancieux seraient consultées ou diffusées.

5/Responsabilité

5.1/L'utilisateur est seul responsable de tout préjudice, direct ou indirect, matériel ou immatériel (sur les PC et le mobilier), causé par lui-même aux services offerts dans la salle Cyberc@ntal. L'utilisateur pourra être amené à verser des indemnités au collège, du fait des préjudices causés.

5.2/L'espace Cyberc@ntal ne pourra en aucun cas être tenu responsable de la fiabilité de la transmission des données, des temps d'accès, des éventuelles restrictions d'accès sur des réseaux et/ou serveurs spécifiques connectés au réseau Internet.

5.3/L'espace Cyberc@ntal propose un service d'impression facturé à la page. L'utilisateur est seul responsable du nombre de pages imprimées.

5.4/La responsabilité du collège et de la Communauté de Communes du Cézallier ne pourra pas être retenue en cas de perte, de vol ou de détérioration des effets personnels des clients.

6/Révision du règlement

Le présent règlement, est révisable par les responsables de la salle multimédia, sans avis extérieur et suivant les événements.